

Maisons-Alfort, le 5 août 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire  
 de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
 relatif à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché  
 du produit biocide REILIGERM,  
 revente du produit de référence DETERQUAT DDM ; AMM N°2030363**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société **REICO FRANCE** de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le produit **REILIGERM**, revente du produit de référence **DETERQUAT DDM (AMM n°2030363)** et son avis est requis.

*Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, et par un expert rapporteur du GT « Efficacité Biocides », l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.*

### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit REILIGERM.

### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit REILIGERM est un biocide de types 3 et 4 composé de 3.5% de chlorure de didecyl dimethyl ammonium se présentant sous la forme d'un liquide concentré.

Le chlorure de didecyl dimethyl ammonium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007 pour les types d'usages revendiqués et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	1) chlorure de didecyl dimethyl ammonium
N°CAS :	1) 7173-51-5
Types de produit :	3 et 4

### CONSIDERANT

- La réponse de la société reçue le 25 février 2011, indiquant son refus de mettre en œuvre les tests d'efficacité nécessaires à la mise à jour de son dossier pour démontrer l'efficacité du produit selon des normes européennes qui succèdent à des normes françaises désormais abrogées ;
- L'absence de réponse de la société aux à la relance de l'Agence adressée le 21 mars 2011 ;

Considérant les éléments disponibles insuffisants à ce jour ;

**L'Anses émet un avis défavorable à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché, n°20070715, du produit REILIGERM, revente du produit de référence DETERQUAT DDM (AMM n°2030363) demandée par la société REICO FRANCE.**

**Marc MORTUREUX**

Mots-clés : revente, chlorure de didécyl dimethyl ammonium, TP3 et 4

## Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit REILIGERM

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
liquide concentré	chlorure de didécyl diméthyl ammonium	3.5 %

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications
50991120	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES*TRAIT.FONGICIDE	3%	NC
50991130	LOGEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES*TRAIT.BACTERICIDE	1%	NC
50991220	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES*TRAIT.FONGICIDE	3%	NC
50991230	MATERIEL TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES*TRAIT.BACTERICIDE	1%	NC
50991320	MATERIEL D'ELEVAGE*TRAIT.FONGICIDE	3%	NC
50991330	MATERIEL D'ELEVAGE*TRAIT.BACTERICIDE	1%	NC
50992120	ANIMAUX DOMESTIQUES*LOCAUX PREPARATION NOURRITURE*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES*LOCAUX PREPARATION NOURRITURE*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50993120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50993220	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50993320	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50993420	MATERIEL DE RECOLTE (P.O.V)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC

50993430	MATERIEL DE RECOLTE (P.O.V)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50994120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50994220	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A)*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A)*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC
50994320	MATERIEL DE LAITERIE*TRAIT.FONGICIDE	2%	NC
50994330	MATERIEL DE LAITERIE*TRAIT.BACTERICIDE	0.5%	NC

NC : non connu